



**PÉTANQUE
CANADA**

FÉDÉRATION DE PÉTANQUE CANADA

7665, Blvd Lacordaire Montréal (QUÉBEC) H1S 2A7

Téléphone : 514-252-3077 Télécopieur : 514-251-8038

Courriel : petanque@petanque.gc.ca

Site web : www.petanquecanada.com

F.P.C. – 012 M

CHAMPIONNAT CANADIEN ET PROCESSUS DE SÉLECTION DE L'ÉQUIPE NATIONALE HOMMES ET FEMMES

**Pour le Championnat du monde TÊTE À TÊTE, DOUBLETTE
HOMMES/FEMMES et DOUBLETTE MIXTE pour l'Italie 2025**

L'équipe de 4 joueurs/joueuses, qui ira représenter le Canada à ce prochain Championnat du monde en Italie 2025. La sélection aura lieu en doublette mixte au Boulodrome de St-Bernard les 13 et 14 juillet 2024. La durée du déplacement pour la délégation sera de six jours sur place. Les frais pour participer à la sélection seront de 150 \$ par équipe (75 \$ par personnes) préinscritpion avec paiement avant le 6 juillet (par cheque). NB si le 13 juillet, le nombre d'équipes inscrites est de 12 et moins la sélection aura lieu sur un seul jour, Si le 13 juillet, le nombre d'équipes inscrites est un nombre impair une ou 3 équipes (premiere arrivée – premier servie) seront acceptées.

CHAMPIONNATS CANADIENS – MIXTE (1 HOMME ET 1 FEMME)

DATE : 13 et 14 juillet 2024

LIEU : Boulodrome de St-Bernard

- 1- Les frais encourus par chaque joueur et joueuse de l'équipe nationale qualifiée pour participer au Championnat du monde seront les couts des billets d'avions incluant assurance voyage et annulation. La fédération couvrira le reste des dépenses avec les fonds générés par les inscriptions de cette sélection ainsi que l'habillement nécessaire pour la compétition (deux maillots et deux pantalons).
- 2- Les joueurs se procureront les billets d'avion incluant assurance voyage et annulation par la coordination de l'agence de voyage proposé par la Fédération.
- 3- Si report du championnat du monde pour force majeure, cette même équipe sera l'équipe représentante au Championnat du monde reporté ou jusqu'à son annulation.
- 4- En cas de report du CdM par la FIPJP la quadrette qualifiée restera la même. Dans le cas d'une annulation pure et simple par la FIPJP (Le CdM suivant est en 2027) ou par décision de Pétanque Canada, toutes les équipes ayant participé à la sélection seront remboursées.

Éligibilités de représentation de l'équipe nationale :

- 5- Être membre en règle de la Fédération Pétanque Canada.
- 6- Avoir le passeport du pays ou en faire la preuve d'un renouvellement possible à l'inscription du championnat canadien. Conformément à l'article 10 du règlement de la FIPJP; ce délai est reporté à cinq ans, si le joueur a déjà joué pour représentation d'un autre pays dans une compétition internationale tel que Championnat du monde, Coupe du Monde des Confédérations, championnats continentaux, Jeux Mondiaux, etc.
- 7- L'équipe nationale s'engage à participer, après consultation avec les joueurs, aux tournois désignés par Pétanque Canada par différentes compositions d'équipes durant le calendrier méritas en préparation au Championnat du monde.
- 8- Si un joueur ou une joueuse des deux doublettes sélectionnée lors du championnat canadien du 13/14 juillet 2024 est dans l'impossibilité de faire partie de la délégation au championnat du monde et qu'il ou elle le déclare un mois avant la date du CDM, Il/elle sera remplacée par un/une joueur (se) de l'équipe finaliste. Après cette date l'équipe partira à 3.
- 9- Si les deux joueurs d'une doublette sélectionnée lors du championnat canadien du 13/14 juillet 2024 sont dans l'impossibilité de faire partie de la délégation au championnat du monde et qu'ils ou elles le déclarent un mois avant le CDM, c'est la doublette entière qui lui a permis de se qualifier qui est remplacée par une doublette mixte qui était inscrite a la sélection du 13/14 juillet 2024.

Dernière mise à jour
vendredi, 22 mars 2024

FPQ-012M

Page 2

- 10- Preuve de vaccination un mois avant le départ **selon les recommandations du gouvernement s'il y a lieu.**
- 11- Les conditions de participation en particulier au niveau des vaccins pourraient évoluer par décision de la FIPJP ou des politiques mises en vigueur par les gouvernements.
- 12- L'Italie est un pays de l'espace Schengen. Les citoyens canadiens n'ont pas besoin de visa pour se déplacer dans les pays de l'espace Schengen.

PROCESSUS DE PROGRAMATION

Un minimum de 3 équipes doit être inscrit pour en éviter son annulation. S'il y a que 12 équipes et moins la sélection aura lieu le samedi seulement.

Préinscription et paiement 150\$ par équipe obligatoire. (Avant le 06 juillet 2024 à la fédération par chèques ou carte de crédit)

Samedi 13 juillet, CADRAGE à déterminé

Maillot identique/ Le port des chandails titrés (triple, double, tête-à-tête et/ou de tir) est accepté **seulement** pour le(s) tenant(e)s du titre, et ce, dès qu'il reçoit le chandail titré. Il pourra le porter jusqu'à ce que son successeur reçoive à son tour le chandail l'année suivante. **CHANDAIL NATIONAL CANADA NON ACCEPTÉ**

Consentement avec signature des quatre participants au FPQ0012M avec paiement par cheque (payer a l'ordre de la Fédération Pétanque Québec ou carte de crédit à la fédération 514-252-3077 au 10 juillet 2024.
